



Élections professionnelles 2026

du 3 au 10 décembre 2026

Appel d'enseignants, d'AESH, de PsyEN parisiens du 1er degré à voter pour les listes Force Ouvrière

Votez SNUDI-FO, votez FNEC-FP-FO !
Un syndicat pour l'unité !

- ▶ **La défense des droits collectifs et statutaires et contre la dégradation continue de nos conditions de travail et l'austérité ;**
- ▶ **L'augmentation immédiate de 32.5% de la valeur du point d'indice et la réindexation de la valeur du point sur l'inflation ;**
- ▶ **Les fonds publics à l'école publique ;**
- ▶ **L'allocation des budgets pour l'Education nationale et les services publics et pas pour la guerre ;**
- ▶ **Le refus de l'inclusion systématique qui génère une véritable souffrance au travail ;**
- ▶ **Un véritable statut, un salaire décent avec un 24h rémunéré comme un plein temps pour les AESH. Pour l'abrogation des PIAL, des PAS et de l'acte 2 de l'école inclusive ;**
- ▶ **La semaine de 4 jours sur 36 semaines pour tous ;**
- ▶ **Le refus de la territorialisation de l'école publique, pour que l'Education nationale reste nationale ;**
- ▶ **La création de 200 postes de remplaçants pour couvrir tous les besoins, l'arrêt des fermetures de classes ;**
- ▶ **Le maintien du régime actuel de décharges des directions parisiennes.**
- ▶ **Pour le rétablissement des CAPD**

Voter FO, c'est voter pour un syndicat présent aux côtés des collègues, dans les écoles, qui défend les droits collectifs et le statut mais aussi chaque dossier individuel jusqu'au bout, sans concession !

Pour la défense des droits statutaires et contre la dégradation de nos conditions de travail ! Non à l'austérité !

Le SNUDI-FO au niveau national s'est mobilisé contre la politique d'austérité du gouvernement et les milliards de coupe dans les services publics. Le SNUDI-FO se bat pour que le droit à la mutation soit de nouveau possible pour les collègues parisiens qui souhaitent quitter Paris. FO avait refusé de signer l'accord sur le PPCR et le SNUDI-FO s'est toujours prononcé

contre le PPCR qui traite les PE comme des stagiaires à vie. Les appréciations des rendez-vous de carrière sont plus arbitraires et seule une appréciation « excellente » permet de bénéficier d'une accélération de carrière.

La FNEC-FP-FO est également la seule organisation syndicale qui n'a

pas signé l'accord interministériel de la PSC.

Enfin, le SNUDI-FO se prononce contre la loi Debré revendique que les fonds publics aillent à l'école publique et que les 15 milliards par an versés aux écoles privées reviennent aux écoles publiques.

Un véritable statut et un salaire décent pour les AESH ! Abrogation des PIAL, des PAS et de l'acte 2 de l'école inclusive ! Contre l'inclusion systématique !

Depuis 2005, le **SNUDI-FO dénonce la loi Montchamp et l'inclusion systématique**. Les collègues sont à bout face à la multiplicité d'élèves à besoins particuliers. La fermeture des établissements et services médico-sociaux (ESMS) a pour conséquence l'arrivée en milieu ordinaire d'élèves qui ont besoin d'une prise en charge en structure adaptée. La détérioration de la psychiatrie et des services médico-sociaux a pour conséquence une diminution de la prévention des divers troubles des élèves et donc une augmentation du nombre d'élèves à besoins particuliers. Les équipes se retrouvent souvent en grande difficulté face à des élèves ingérables, dont certains auraient besoin de soins, d'AESH ou de places en ESMS.

L'acte 2 de l'école inclusive a pour but de réduire le nombre de notifications MDPH en transférant des ESMS au sein de l'école ordinaire via des « dispositifs intégrés », en généralisant la mutualisation et en créant des Pôles d'appui à la scolarité (PAS) qui doivent remplacer les PIAL. A la rentrée 2026, 10 postes de PE seront pris pour créer ces PAS, nouveaux leviers de précarisation des AESH et de réduction des moyens d'accompagnement.

Les AESH sont payés à un salaire proche du SMIC horaire pour 24h hebdomadaires maximum. La précarité de cette situation entraîne des droits réduits pour les AESH et des salaires nets inférieurs à 1000 euros

par mois, ce qui contraint de nombreux personnels à cumuler un emploi d'animateur de la Ville de Paris à celui d'AESH pour subvenir à leurs besoins. Cette précarité explique également le manque permanent d'AESH dans l'Académie de Paris et le reste de la France. Le SNUDI FO 75 revendique l'octroi d'un vrai statut pour les AESH par la création d'un corps de Fonctionnaire, et par l'octroi d'un salaire à temps plein sur la base de 24h d'accompagnement hebdomadaire.

Le SNUDI-FO 75 se prononce **pour l'abandon de l'Acte 2 de l'école inclusive et contre les PAS**.

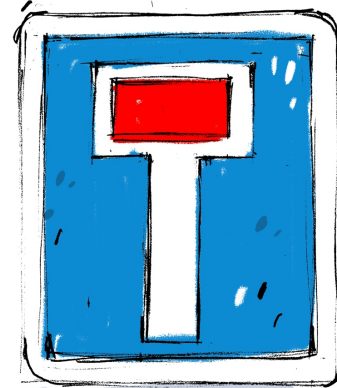
Pour la semaine de 4 jours sur 36 semaines pour tous !

Depuis 2013, le gouvernement a mis en place la réforme des rythmes scolaires permettant aux collectivités locales de décider des horaires de classes. Les collègues Parisiens s'étaient massivement mis en grève. Le SNUDI-FO 75 est l'un des seuls syndicats à n'avoir cessé de revendiquer le **retour à la semaine de 4 jours sur 36 semaines pour tous**. Les collègues étaient alors 90% à être

pour la semaine de 4 jours mais la ville est passée en force.

Pour le SNUDI-FO, la réforme des rythmes scolaires, c'est la territorialisation de l'école et la remise en cause du statut des professeurs des écoles fonctionnaires d'Etat, c'est la confusion entre le scolaire et le périscolaire.

UN PAS



Golm

Pour la création de postes de remplaçants à hauteur des besoins et l'arrêt des fermetures de classes !



En 4 ans, Paris a perdu plus de 700 classes sous couvert de la baisse démographique. Le SNUDI-FO se prononce **contre toutes les fermetures de classes** et exige au contraire que les baisses d'effectifs soient utilisées pour améliorer les conditions de travail des enseignants. En parallèle, le syndicat demande la **création de 200 postes de remplaçants** au lieu des

40 proposés par le rectorat, puisque jusqu'à 200 classes par jour peuvent se retrouver sans enseignants. Les élèves répartis dans les autres classes perdent des heures d'enseignement et les collègues qui les accueillent voient leurs conditions de travail se dégrader.

Pour le maintien du régime actuel de décharges des directions parisiennes !

Depuis novembre 2024, lorsque la Cour des comptes a remis un rapport sur le système de décharge des directeurs parisiens, le SNUDI-FO se bat pour obtenir la pérennisation du système actuel. Malgré deux moratoires, qui n'ont qu'un caractère provisoire, le

SNUDI-FO 75 continue de se battre pour **mobiliser les directeurs, pour obtenir du Ministère et de la nouvelle municipalité le maintien définitif du système.**



Pour le rétablissement des CAPD

Parce qu'il est essentiel que l'ensemble des opérations de carrière se fasse de manière transparente avec un contrôle des organisations syndicales sur l'égalité de traitement, le SNUDI-FO 75 revendique **l'abandon de la loi de transformation de la Fonction Publique et le retour aux CAPD.**

Le SNUDI-FO se prononce **pour le rétablissement des CAPD** (commission administrative paritaire départementales). Avant 2019, les organisations syndicales étaient destinataires des documents préparatoires puis des résultats, ce qui garantissait la transparence et l'égalité de traite-

ment des personnels. Désormais, en l'absence de cet examen collectif préalable, seuls les recours individuels restent possibles. Le syndicat ne peut vérifier les barèmes et ne peut défendre les situations que des collègues qui le mandatent. Le SNUDI-FO réaffirme régulièrement son **opposition aux Postes à profil départementaux (PAP), aux Postes à profils nationaux (POP) et aux Postes à exigences particulières (PEP)** qui ne font que casser le cadre collectif des règles de gestion et d'ajouter de l'arbitraire dans l'affectation des enseignants. C'est un recrutement « à la

tête du client », en dehors de toutes les règles.

Le SNUDI-FO se bat pour que **le droit à la mutation** soit de nouveau possible pour les collègues Parisiens qui souhaitent quitter Paris. Cette année, seuls 16% des collègues qui l'avaient demandée ont obtenu leur mutation pour partir de Paris.

Voter FO, c'est voter pour un syndicat au plus près des collègues, qui défend les revendications !

